

Arrondissement : Circonscription de BELFORT II (DELLE)

Type de réunion : Réunion d'école publique.

V. Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles du comportement , les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

➤ **Culture commune :**

- L'Ecole doit être un lieu d'Instruction, mais aussi d'Education.
- L'Ecole n'est pas dans une « bulle » à part de la société : vie culturelle souvent médiocre (hors télé).
- Inégalité devant la Culture, l'Ecole doit compenser.

➤ **Programmes :**

- IO pas assez précises en maternelle : difficile pour les débutants.
- Manque de temps : programmes trop ambitieux.
- Pression pour les GS avec l'entrée au CP.
- Donner des bases : une évidence, dans les matières fondamentales (maths / français), sans négliger l'épanouissement de l'enfant.
- Placer l'enfant au centre des apprentissages : à l'école on n'enseigne pas que des matières..
- Préparer l'enfant à sa vie professionnelle.
- Etablir un programme en partant des contenus exigibles pour l'obtention d'un diplôme.
- Mettre en phase les diplômes et les besoins socio-économiques.

Intervention d'un parent : (fait remarquer la technicité des débats)

- Rôle de l'école : épanouissement de l'enfant, matières fondamentales, réussite sociale.
- Donner sens à ce que l'enfant apprend, pour ouvrir à la motivation.
- Redonner une image positive de l'Ecole pour renouveler la confiance des parents dans les enseignants.

➤ **Evaluation :**

- 15% d'échecs en lecture à l'entrée en 6^{ème} : est-ce compressible ?
- L'école ne peut pas porter toute la responsabilité de la non insertion professionnelle des élèves.
- L'insertion professionnelle n'est pas toujours synonyme de la réussite scolaire.

➤ **Règles communes :**

- Intégrer les parents à la socialisation.
- Ne pas généraliser les oppositions parents / enseignants : 95% des parents vont dans le sens de l'école.
- Image dévalorisée des enseignants dans les médias : respect du métier.
- Beaucoup d'initiatives des enseignants sont basées sur le volontariat = bénévolat ?
- Intégrer l'école à la société : l'école doit sortir de « sa bulle », faire découvrir la vie sociale, les Institutions .

➤ **Diversité des élèves :**

- Respecter les rythmes d'apprentissage de chaque enfant.
- Prendre le temps des acquisitions.
- Effectifs limités pour une pédagogie plus individualisée (18 à 20 maxi, 10 en CP).
- Pour beaucoup, la différenciation reste une utopie.
- Assurer la continuité des apprentissages : liaison cycle 3/ collège (stages).

Au cycle 2, continuer à travailler de manière

ludique et en ateliers comme en GS.

Arrondissement : Circonscription de Belfort II (DELLE)

Type de réunion : Réunion d'école publique.

XIV. Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?

➤ **Intégration - exclusion :**

- Assistance favorable à l'intégration.
- Distinction entre handicap moteur et handicap mental : critères à définir.
- La gestion du handicap mental peut gêner, voir « faire peur » ! (Problème de la sécurité ?)
- L'intégration dans la Société commence par une intégration à l'Ecole, en fonction des capacités de l'enfant.
- Contact : importance pour les enfants « en bonne santé » qui grandissent en côtoyant « le handicap ».
- Question de la normalité.
- Proposition d'un « temps d'essai » à l'intégration : afin de ne pas décevoir les familles avant de s'engager dans une prise en charge.
- Un parent souligne qu'une intégration d'enfant handicapé dans une classe devrait être « compensée » par un allègement des effectifs.

Des questions se posent :

- « Qu'est-ce qu'intégrer ? » : noyer l'élève dans la masse ou répondre à ses besoins spécifiques ?
- Pourquoi la Société parle-t-elle à présent d'intégration ? Est-ce un phénomène de mode ? Est-ce parce que les structures d'accueil sont défaillantes (problème économique) ? Est-ce politique ? Cela relève-t-il de « bons sentiments » ?
- Pas de politique d'intégration forte en France : structures de soin en nombre insuffisant, nécessité de coordination entre les différents services, manque de continuité dans le travail entre professionnels de santé et enseignants.
- La CLIS apparaît comme la structure la mieux adaptée à l'intégration dans le cadre scolaire.
- Problèmes économiques : abaisser le seuil de fermeture de classe quand il y a intégration ? Comptabiliser les élèves de CLIS en affectant un « bonus » aux effectifs de l'école ?

➤ **Spécialisation des enseignants:**

- Lourdeur administrative.
- Manque d'informations et de formation des enseignants. Besoin d'accompagnement des enseignants par des personnels qualifiés (spécialisés).
- Manque de moyens humains : les AVSI seront-ils durablement dans les écoles ? Recevront-ils une formation ?
- Manque de temps : concertation avec le personnel soignant, organisation des réunions de synthèse,...
- Formation initiale ? Ce type de formation paraît trop lourd (multiplicité des handicaps).
- A chacun son métier : l'enseignant ne peut pas se transformer en personnel de santé.
- La gestion de comportements difficiles demande beaucoup de disponibilité de l'enseignant pour répondre à des besoins spécifiques de l'élève.

➤ **Education – Santé :**

- Développement des SESSAD pour un meilleur accompagnement de l'intégration.
- Décentralisation CMPP et CPI à Delle.

Arrondissement : Circonscription de BELFORT II (DELLE)

Type de réunion : Réunion d'école publique.

XXII. Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

➤ **IUFM :**

- Décalage entre la théorie et la réalité du terrain.
- Le but du « jeu » serait : non pas de pratiquer la théorie, mais plutôt de théoriser la pratique.
- La première année de formation ne sert que de « bachotage » pour avoir le concours.
- Proposition : une année de préparation plus deux années de formation à l'IUFM, avec davantage de contacts avec le terrain (formation plus longue et en alternance).
- PE2 : actuellement, seul le premier stage est en tutelle, tous les autres sont en responsabilité. Evocation de l'ancienne formule : avant le stage en responsabilité, immersion dans une classe à raison de deux jours/semaine pendant plusieurs semaines, préparation de séances avec l'IMF, et analyse de pratiques.
- Autoformation : échange de pratique, retour plus régulier sur la pratique pendant le stage en responsabilité. Possibilité de stages en doublette.
- Adhérer au système de formation européen : licence option enseignement, concours « master enseignement », puis formation professionnelle en 2 ans si confirmation de l'intérêt pour l'enseignement.
- Année de stage T1 : tutorat en primaire comme pour le CAPES avec prise en charge allégée des élèves. « Droit à l'erreur » pour les débutants.
- Stages T1 non choisis par les stagiaires en fonction de leurs besoins, mais pour libérer des classes.

➤ **RECRUTEMENT :**

- Ambiguïté du recrutement de Listes Complémentaires envoyés directement sur le terrain sans formation, et souvent dans des classes « difficiles » (non pourvues donc peu demandées).

➤ **EVALUATION :**

- Notion du « mérite » difficile à cerner : qu'est-ce qu'un enseignant méritant ? Mérite = bénévolat ?
- Quoi de plus que le contrat de travail de l'enseignant ?
- Contestation de la politique « des résultats », de la mise en concurrence des enseignants et des établissements à l'instar de la gestion des entreprises privées.
- Evocation de l'évaluation d'autres agents de l'état (EX du milieu hospitalier), fondée sur un faisceau de critères et d'évaluateurs : nécessité d'un débat interne.

➤ **INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL :**

- Stages de formation continue souvent mal adaptés aux besoins du terrain, établis davantage en fonction des priorités nationales.
- Manque de moyens : manque de places (brigade de Formation Continue réduite), annulation/réduction des stages REP,....
- Unanimité concernant l'organisation des stages sur le temps de travail.
- Débat concernant le caractère obligatoire des stages de formation continue : une majorité se prononce pour le libre choix des enseignants, tout en reconnaissant la nécessité de la formation en cours de carrière.
- Définir le temps réel de travail de l'enseignant : temps de présence en classe / préparations/ concertations/ accueil des parents/ réunions pédagogiques/ formation.

